



## ANNEXE N°3 PARCOURS DE 300 MILLES PORNICHET SELECT 6.50 2019

1/3

Marques de parcours

indice 1

0	Départ	IC article 11	
1	Parcours en Baie	Annexe 3	
2	Bouée "PORT DE PORNICHET"	à laisser à	bâbord
3	Mât « La Vielle »	à laisser à	tribord
4	Bouée de chenal « BASSE MARTINEAU»	à laisser à	tribord
5	Bouée de chenal "PENCHATEAU"	à laisser à	tribord
	Bouée de chenal "GUERANDAISES"	à laisser à	bâbord
6	Porte entre "Basse Lovre" à laisser à tribord et une bouée cylindrique jaune à laisser à bâbord		
7	"BONEN du FOUR"	à laisser à	bâbord
8	" LES BIRVIDEAUX"	à contourner en la laissant à	bâbord
9	BELLE ILE et ses dangers	à laisser à	bâbord (1)
	<i>Les marques suivantes font partie intégrante de Belle Ile</i>		
a	- Cardinale Nord (Nord Poulains)		
b	- Cardinale Ouest (Les Poulains)		
c	- Cardinale EST (Les Galères)		
10	L'ILE D'YEU et ses dangers	à laisser à	bâbord (1)
	<i>Les marques suivantes font partie intégrante de l'île d'Yeu</i>		
a	- Cardinale Est (Les Corbeaux)		
b	- Cardinale Ouest (Les Chiens Perrins)		
11	BOUEE "La Petite Barge"	à laisser à	Bâbord
12	BOUEE "Le Nouch Sud" (Les Sables)	à contourner en la laissant à	tribord (2)
13	BOUEE "La Petite Barge"	à laisser à	Tribord
14	L'ILE D'YEU et ses dangers	à laisser à	tribord (1)
	<i>Les marques suivantes font partie intégrante de l'île d'Yeu</i>		
a	- Cardinale Est (Les Corbeaux)		
b	- Cardinale Ouest (Les Chiens Perrins)		
15	ILE DE GROIX et ses dangers	à contourner en la laissant à	tribord (1)
	<i>Les marques suivantes font partie intégrante de Groix</i>		
a	- Cardinale Nord (Basse Méliée)		
b	- Cardinale Est (Edouard de Cougy)		
16	"GOUE VAS DU FOUR"	à laisser à	Bâbord
17	"PENCHATEAU"	à laisser à	Bâbord
	"GUERANDAISES"	à laisser à	Tribord
18	Bouée "PORT DE PORNICHET"	à laisser à	Tribord
19	Arrivée milieu de baie du Pouliguen, position bateau comité: N 47°15.450' ; O 02°21.700'		



## ANNEXE N°3 (SUITE)

2/3

(1) Les marques indiquées font partie intégrante de l'île concernée et doivent être passée suivant leur définition.

### (2) Nouch Sud

- **Un pointage officiel** sera fait à la bouée Nouch Sud des Sables. Un bateau officiel sera mouillé dans le Nord de la bouée « Nouch Sud » à une distance d'environ 100 mètres. Ce pointage officiel pourra être pris en compte comme **ordre d'arrivée** si le Comité de Course devait arrêter la course après le passage à cette marque. Le pointage sera pris en compte au moment où le concurrent, après avoir laissé la bouée à tribord franchira la ligne définie par la bouée et le mât du bateau officiel. (Suivant « annexe Pointage Officiel à une Marque »). Les concurrents devront s'annoncer par VHF sur le canal de course quand ils seront à 5 milles de la bouée Nouch Sud. Si les conditions météorologiques s'avèrent trop difficiles pour mettre en place ce dispositif, les concurrents noteront sur leur livre de bord l'heure de franchissement de la ligne imaginaire définie par le nord magnétique et la bouée « Nouch Sud ». Il sera cependant tenu de s'annoncer en VHF de même que pour la procédure normale, une veille VHF sera mise en place à terre.

- **Réduction de Parcours** : Le Pavillon « S » envoyé sur le bateau officiel stationné à côté de la marque Nouch Sud, accompagné de signaux sonores, signifie : « Après avoir contourné cette marque, rejoignez la ligne d'arrivée en respectant les marques du « Parcours réduit Nouch-Sud » détaillé ci-dessous.

Toutes les autres marques de parcours sont supprimées ».

Cette procédure sera accompagnée d'une information VHF sur le canal de course. Les concurrents devront accuser réception de cette communication.

### Parcours Réduit Nouch-Sud

<b>Parcours réduit : Annonce VHF et Pavillon S</b>			
	En cas de réduction de parcours signalé au passage de la bouée Le Nouch Sud les concurrents devront rejoindre la ligne d'arrivée définie à l'article 13.2 des instructions de course et en respectant les marques détaillées ci dessous. (Signal de réduction : pavillon S suivant paragraphe 8.6 des IC, ceci modifie Signaux de course et RCV32.2)		
13	BOUEE La Petite Barge	à laisser	à Tribord
13bis	Chaussée des bœufs et les bouées cardinales suivantes : Cardinale Sud « Le Bavard » Cardinale Ouest « Réaumur »	à laisser	à Tribord
17	PENCHATEAU"	à laisser	à Bâbord
	"GUERANDAISES"	à laisser	à Tribord
18	"Bouée PORT DE PORNICHET"	à laisser	à Tribord
19	Arrivée milieu de baie du Pouliguen, position du bateau comité: N 47.15, 45' ; O 2.21, 70'		

Contacts ABANDON

**Directeur de Course : + 33 (0) 6 43 29 42 64 / + 33 (0) 6 10 36 10 75**

**PCC :+ 33 (0) 6 12 42 27 67**

**Mail : directeurdecourse@la-cl.com**

## ANNEXE N°3 (SUITE)

3/3

Points GPS de marques de parcours. (A titre indicatif)

*Référence horizontale des positions : WGS 1984. Certains points de passage prévus dans les désignations de marques sont des îles ou des phares. Les skippers devront alors faire preuve de prudence dans leur navigation pour parer les dangers*

Désignation et identification des marques	Latitude Nord	Longitude Ouest
Ligne de départ (en baie)		
Bouée latérale tribord "PORT de PORNICHET"	47°15,25'	02°23,51'
Mât "La Vieille"	47°15,83'	02°24,42'
Bouée de chenal "BASSE MARTINEAU"	47°15,54	02°24,35
Bouée latérale bâbord "PENCHATEAU"	47°15,25"	02°24,35'
Bouée latérale tribord "GUERANDAISES"	47°15,00	02°24,29
Cardinale Sud "BASSE LOVRE"	47°15,86'	02°29,58"
Cardinale Nord "BONEN du FOUR"	47°18,53"	02°39,29'
Phare-Danger Isolé "LES BIRVIDEAUX"	47°29,15	03°17,47
Cardinale Sud "LA PETITE BARGE"	46°28,90'	01°50,61'
Cardinale Sud "LE NOUCH SUD"	46°28,55'	01°47,41'
Cardinale Sud "GOUE VAS du FOUR"	47°14,92'	02°38,20'
Cardinale sud "LE BAVARD"	46°56,80'	02°23,36'
Cardinale Ouest "REAUMUR"	46°57,47'	02°24,22'
Ligne d'Arrivée	47°15.45'	02°21.70'